



Toujours plus importantes, les exonérations de cotisations sociales, pudiquement nommées « allégements » par le patronat et les services de l'État, représentent en 2022 plus de 73,6 milliards d'euros de pertes, en hausse de 13,1 % sur un an.

Si depuis 2013 ces exonérations ont massivement augmenté, c'est aussi la structure de ces exonérations qui a radicalement évolué sur la période. Les exonérations ciblées sont restées confidentielles tout en étant largement complétées par de nouvelles exonérations générales dont on connaît l'inefficacité en termes d'emploi. Ces exonérations sont également de plus en plus récupérées par des entreprises de plus de 500 salarié•es.

Revenir sur ces exonérations permettrait d'assainir les finances de la Sécurité sociale empêchant qu'une part des revenus socialisés de notre travail ne servent à subventionner des entreprises de plus en plus grandes, et qui bien trop souvent n'en ont pas besoin.

**fichiers:**



[Télécharger](#)

[memo\\_eco\\_128\\_exo\\_de\\_cotis\\_-\\_toujours\\_plus\\_de\\_cadeaux\\_sans\\_conditions.pdf](#) (463.26 Ko)

**Syndiqués:** [Note Economie Confédérale](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---